

# Sénégal, Législatives 2022 : La déferlante Yééwi Wallu défie Macky Sall dans le Fouta

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 25 JUILLET 2022

# 1145

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Éditorial

## Alerte maximum



**OMVS** : En lice pour le prix Nobel



**Police Nationale** : De nouveaux officiers et commissaires prêts à servir la patrie



# COVID 19

## CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

**24** Juin  
2022

## RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

**895**

Nouveaux cas confirmés

**04**

Nouveaux guéris

**04**

Nouveaux décès

**00**

Au cours des dernières 24 H

### VACCINATION

**540 696** Vaccinations incomplètes

**1 451 954** Vaccinations complètes

### Bilan global de la situation du Covid 19

**cas confirmés**

**31 216**

**Guéris**

**30 389**

**Décès**

**737**

dont 15 font l'objet d'un suivi médical



**MALIKILÉ**

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.20



## / Une /



Éditorial : Alerte maximum

P.5

## / Brèves /



Communiqué de presse : La MINUSMA condamne les attaques récentes contre les Forces armées maliennes

P.13

FAMA : Plus de 30.000 soldats recrutés en 8 ans

P.13

Mali/Cote d'Ivoire : L'ONU sort de son silence et aggrave la situation

P.13

des 49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali

Affaire des 49 mercenaires : Où est la CEDEAO ?

P.14

Mali : Le GSIM au sahel revendique l'attaque suicide de Kati

P.14

Mise en place de l'AIGE : La classe politique s'entre-déchire, le gouvernement s'assume...

P.15

## / Actualité /



Police Nationale : De nouveaux officiers et commissaires prêts à servir la patrie

P.17

Coopération Mali-Banque Mondiale : Le grand retour du Mali

P.18

## / Politique /



Processus électoral de la transition au Mali : L'Observatoire fait le bilan

P.20

OMVS : En lice pour le prix Nobel

P.21

## / Culture & société /



Traditions et protection des droits des enfants : Le défi de l'élimination des pratiques néfastes

P.22

## / International /



Sénégal, Législatives 2022 : La déferlante Yééwi Wallu défie Macky Sall dans le Fouta

P.25

Législatives 2022 : La motion de soutien sans réserve de BBY au président Macky Sall.

P.27

## / Sport /



Sénégal : Sadio Mané sacré joueur africain de l'année

P.28

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

**Siège :** Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

**Email :** ampikile@gmail.com

**Site Web :** www.malikile.com

**Contacts :** +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :** .....

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

# Éditorial

## Alerte maximum

**P**lus que du symbole, l'attaque terroriste perpétrée contre la base militaire de Kati sonne l'alerte maximum autant pour les Forces de défense et de sécurité que pour la stabilité du Mali.

En effet Kati, situé à seulement 15 kilomètres de Bamako et à moins de 10 kilomètres du palais de Koulouba est la première et la principale zone militaire du Mali qui recèle des dépôts de carburant et de munitions de l'armée malienne. De Kati, à l'exception de celui de 1991, sont partis tous les événements, soulèvements ou coups d'État militaires que le Mali a connus. Enfin, actuellement à Kati résident aussi bien le Président de la Transition, colonel Assimi Goita que son ministre de la Défense Sadio Camara.

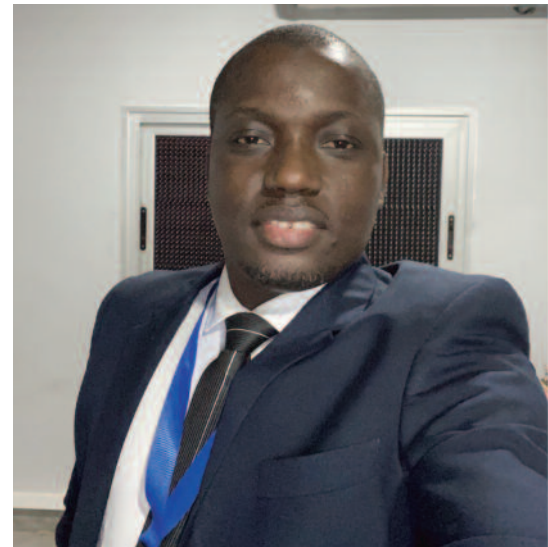
C'est ce bunker que les terroristes ont osé attaquer et mieux dans lequel ils ont réussi à s'infiltrer. Or les signes précurseurs qui devaient amener à redoubler de vigilance, à déclencher l'Alerte maximale, étaient nombreux et patents. En effet, juste une semaine avant la sortie Est de Bamako Zantiguila, dernier poste de contrôle avant de rentrer dans la capitale avait été attaquée et un motard tué. Quelques jours avant, c'était Fana, à mi-chemin entre Ségou et Bamako, les deux premières villes et places militaires du Mali.

Pire, 24 heures avant des attaques simultanées, synchronisées et complexes avaient visées six localités importantes dont certaines aux portes de Bamako parmi lesquelles encore Ségou.

Votre quotidien numérique, Malikilé, sans être expert de questions militaires avait, dans sa Une du 22 juillet, quelques heures avant l'attaque de Kati, tiré la sonnette d'alarme en écrivant « **Plus que la simultanéité, la parfaite synchronisation de ces attaques ne saurait procéder d'un quelconque hasard. Les terroristes, malgré les pertes infligées, résistent, s'organisent et attaquent. Est-ce seulement des « tentatives désespérées et coordonnées des terroristes de la Katibat Macina, caractérisées par des attaques complexes et simultanées ? Ou une vraie menace à prendre au sérieux. L'épreuve de feu des FAMa se poursuit** ».

Prémonitoire ? Non. Juste une analyse rigoureuse des faits qui ne devaient échapper à aucun observateur averti.

Dès lors, la question qui se pose n'est pas de savoir comment les braves soldats de Kati ont réagi au péril de leur vie mais plutôt de savoir comment des terroristes ont pu entrer dans le cœur du système militaire et sécuritaire de



notre pays. Il faut dès lors, sans aucune complaisance, analyser les failles qui ont pu conduire à ce qui aurait pu être la grande catastrophe sécuritaire de notre pays. Qui a failli ? Pourquoi ? Des complicités internes ont-elles pu exister ? Certains ont-ils voulu tirer avantage de cette situation ? Toutes ces questions méritent des réponses claires au niveau de l'appareil sécuritaire au sommet de l'État. Les terroristes, conscients de l'impact psychologique de leur audace, cherchent à en tirer tous les dividendes possibles en communiquant à outrance. Heureusement qu'il existe une digue quasi-infranchissable : l'union des Maliennes et des Maliens autour de leurs forces de défense de sécurité.

**En encadré le communiqué N° 50 État-Major**

■ Moctar SOW



MINISTRE DE LA DEFENSE  
ET DES ANCIENS COMBATTANTS

ETAT-MAJOR GENERAL DES ARMEES

DIRECTION DE L'INFORMATION  
ET DES RELATIONS PUBLIQUES  
DES ARMEES



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple - Un But - Une Foi

## COMMUNIQUÉ N°050 DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

L'Etat-major Général des Armées informe l'opinion que les Forces Armées Maliennes viennent de contenir encore des tentatives désespérées des terroristes de la Katibat Macina qui, tôt ce matin aux environs de 05h00, ont tenté des actions Kamikaze avec 02 véhicules piégés bourrés d'explosifs contre une installation de la Direction du Matériel, des Hydrocarbures et des Transports des Armées (DMHTA).

Les FAMA ont immédiatement procédé au bouclage de la zone tout en engageant les opérations de ratissage qui se poursuivent à l'heure.

Le bilan provisoire de cette attaque est de :

- **Côté FAMA** : 01 mort et 06 blessés dont 01 civil.
- **Côté Assaillants** : 07 neutralisés, 08 interpellés et beaucoup de matériels récupérés.

L'Etat-major Général des Armées tient à rassurer la population que la situation est sous contrôle et qu'elle peut vaquer à ses occupations. Il rappelle également que rien ne serait de trop pour les Forces de Défense et de Sécurité à ramener le calme et la sérénité auprès des populations et à assurer la libre circulation des personnes et des biens.

L'Etat-major Général des Armées présente ses condoléances à la famille du soldat tombé et souhaite prompts rétablissements aux blessés militaires et civils.

L'Etat-major Général des Armées appelle à la vigilance des populations dont la protection et la sécurité restent la priorité et cela conformément au respect des Droits de l'Homme (DH) et du Droit International Humanitaire (DIH).

Bamako, le 22 juillet 2022

LE DIRECTEUR DE L'INFORMATION ET DES  
RELATIONS PUBLIQUES DES ARMEES



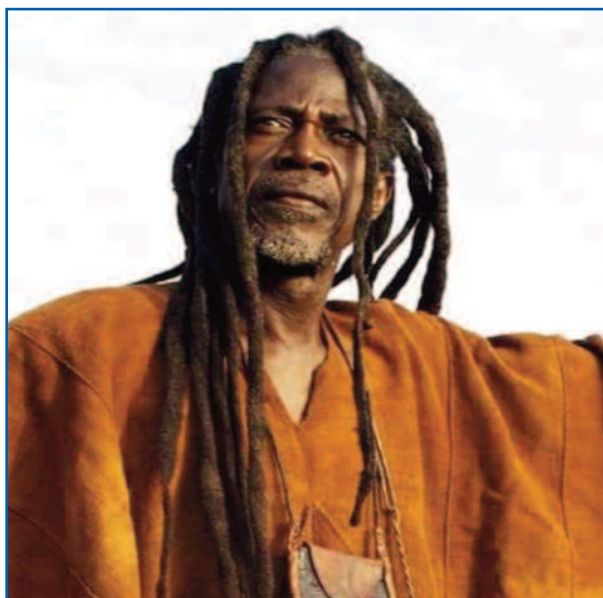
COLONEL SOULEYMANE DEMBELE  
*Chevalier de l'Ordre national*

## ■ Meguetan Infos



**Koko Dembele**

Né en 1954 et issu d'une famille de griots, Koko Dembelé est originaire de Mopti au Mali. Enfant bobo bercé dans les cultures Peulh, Dogon et Bozo, il a reçu plusieurs influences qui peuvent justifier son engagement et de la richesse de sa musique. A l'âge de 7 ans, il s'initie à la percussion et voyage dans le pays et en apprend les diverses traditions orales. En 1970, à la fin de sa scolarité, il décide de se consacrer à la musique. En 1976, il est recruté comme guitariste soliste et chanteur du célèbre orchestre dogon " Kanaga de Mopti " sous la direction de Sorry Bamba( surnommé alors le Pink Floyd malien) avec qui il modernise résolument la musique malienne. Koko Dembelé se distinguait déjà en interprétant des morceaux de Bob Marley, Burning Spear et Jimmy Cliff et s'impose comme le principal chanteur de la formation. En 1982, le Kanaga participe au festival de la Zone II à Dakar et en 1983, il est invité au festival métisse d' Angoulême (France). Il quitte le Kanaga en 1986 puis s'installe à Abidjan où il fait la connaissance du génie musical Bocana Maïga " Maestro ". Leur collaboration aboutit, en 1993 à l'album " Baguinée " avec le titre Amagni. Cet essai a eu un énorme succès commercial en dehors du continent africain surtout au Brésil où il se vend comme des petits pains. C'est le début de la notoriété internationale. En Avril 1997, Koko est le 4è invité de marque, après Nelson Mandela, Michael Jackson ainsi que Paul Simon au 18è festival de Olodum. Guerrier.



## ■ Ammy Baba Cisse



AMH : Sans jamais le défier, je continue à soutenir que Alassane Moulaye Haidara est un

JOKER de la radiodiffusion. C'est un véritable médecin traitant, ses ordonnances ne respirent aucun tâtonnement. Il suffit d'un petit signal de détresse pour qu'il vous dise la nature du mal et la solution à apporter.

Et pourtant, ce jeune, ce Dieu du métal, ce promoteur de plusieurs radios n'a pas dévié le chemin de la souffrance. Il a été souvent seul dans des radios, seul avec les machines, et pourtant là où il est passé, ses empreintes sont restées.

Il a mis des grands animateurs en lumière, il les a valorisés, il les a inspirés. Alassane Moulaye a connu des injonctions, il a supporté des réprimandes, il a manqué de sommeil. Tout cela par passion et par amour pour le travail qu'il a choisi.

Aujourd'hui, c'est un Maréchal de la technique, une référence dans l'installation des Radios, un Conseiller dans le choix des options. Le hasard existe, mais le monde exige la maîtrise et l'expertise. Il a aidé ses aînés, ses compagnons et ses jeunes frères du domaine.

La franchise, le courage, la ténacité et recherche du perfectionnisme constituent certains de ses traits caractéristiques. Je l'ai pratiqué, et je confirme que c'est un produit dont l'originalité contraint absolument les autres à s'améliorer, à s'inspirer et à se mettre à la page. Seul Dieu est fort dit-on et cette réalité explique l'humilité et la disponibilité d'un grand frère atypique.



## ■ Moussa Mara Yelema



Après une série d'activités de présentation, j'ai lancé officiellement mon ouvrage #Pour\_un\_Mali\_Meilleur ce samedi 23 juillet au Mémorial Modibo Keita de Bamako.

Devant une assistance composée d'hommes politiques, d'acteurs de la société civile, d'universitaires, de journalistes etc, j'ai présenté ce livre comme une contribution aux débats en cours vers la refondation du Mali.

Cet exercice d'échanges autour du pays sera poursuivi sous d'autres formes avec l'objectif d'amener les idées et autres propositions au plus près possible des populations afin qu'elles s'en approprient.



## Malick Konate



Le bureau International du Travail (BIT) du Mali en collaboration avec la Maison de la presse, a procédé, jeudi 21 juillet 2022, à la remise des prix du concours de reportage sur le travail des enfants. La cérémonie s'est déroulée en présence du représentant du Ministère en charge du travail, du président de la Maison de la presse, de la représentante du Bureau International du Travail (BIT).



## Renouveau FM/TV



Lutte contre l'insécurité à Bamako : Plus de 30 personnes arrêtées par la police  
Les opérations de descente de police dans les nids criminogènes se poursuivent. Elles visent à arrêter les malfrats et créer dans leur milieu un climat d'insécurité. C'est ainsi que Le 22 juillet 2022, à partir de 23heures 30mn, sur instruction du Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Soulaïmane TRAORE et sous leadership du Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, le Général de Brigade Daoud Aly MOHAMMEDINE, s'est déroulée dans le marché à bétail de Faladiè, une opération spéciale de descente. Ladite opération a regroupé toutes les unités spécialisées de la Police Nationale à savoir la BSI, la BAC et l'UMSI. Ces dernières ont été appuyées par la Garde Nationale, le GMS-MO, le 7ème et 10ème Arrondissement.  
L'intervention efficace des forces de sécurité a permis l'interpellation de trente (30) personnes et la saisie de deux (02) engins à 02 roues pour défaut de pièces.

Le Directeur Général de la Police Nationale, a vivement félicité et encouragé ses hommes à poursuivre leurs actions et à traquer sans répit les malfaiteurs afin que la police devienne leur pire cauchemar. Il s'est réjoui de la présence de la Garde Nationale qui illustre parfaitement la bonne entente entre les forces de sécurité, gage de la réussite des missions de protection des personnes et leurs biens. Tout comme lors des opérations précédentes, les populations soumises au contrôle n'ont pas manqué de témoigner leur soulagement de voir les forces occuper les rues.

Source : Cellule de la communication de la police nationale



## Croissanceafrique.com



(CROISSANCE AFRIQUE)-Selon nos confrères de studio Tamani, "L'incident s'est déroulé tôt ce matin aux environs de 5h. Des sources locales rapportent que des tirs nourris ont réveillé la population. « Des hommes armés voulaient entrer de force au sein du camp. Ils ont été empêchés par les gardes et des échanges de tirs ont eu lieu entre les deux camps », rapporte un habitant de Kati au micro de nos confrères de Studio Tamani....



## Dicko 24



Mauritanie: Une dame marié épouse un autre homme.  
Elle demande à son marié la permission de rendre



visite à ces parents au village alors qu'en réalité elle préparait juste son mariage avec un autre homme.



## Libre info



[#ATHLÉTISME\_ OREGON\_ 2022] le Burkinabè Hugues Fabrice Zango a réalisé la performance de 17, 55 m en triple saut, au championnat du monde d'athlétisme (USA), alors que le Portugais Pedro Pichardo a fait un saut de 17, 95 m. Pichardo remporte donc la médaille d'or et Hugues Fabrice Zango empoche la médaille d'argent. Le troisième est le chinois Yaming ZHU avec 17m31. Il repart avec la médaille de bronze.



## Afrik Soir



Après l'inauguration de son siège à Cocody, la Société automobile de crédit (Sautoc) a inauguré ce samedi 23 juillet 2022, une nouvelle agence dans la commune de Yopougon, au nord d'Abidjan. L'agence est située à cosmos (le plus grand centre commercial de Yopougon). Sa création a pour but, selon son directeur général Yacouba Koné de se rapprocher de sa clientèle.



## FIGARO DU MALI



La jeunesse du Mali continue de marcher vers l'excellence. Notre compatriote Mahamadou Amadou DIALLO, originaire de Birgo, dans la région de Kita,

Il est de la 2ème promotion de l'école nationale d'administration du Mali ( la nouvelle ENA) corps Inspecteur des finances. Il travaille au trésor public du Mali et après un test avec succès pour le concours d'entrée à l'ENA de Paris, il vient d'obtenir un diplôme d'administration public à l'institut national du service public (INSP) à l'ENA de Paris.

Que ces années de d'apprentissage, de formation et de maîtrise puisse être mises à profit dans un Mali en quête de nouvelle espérance et de nouveau modèle. Félicitations à Monsieur Diallo !



## Epinho



Elle était professeur de maths à Mallapuram Kerala. Un jour, son élève l'a vue mendier près de la gare mais ne l'a pas reconnue correctement.

Mais ensuite l'élève a réalisé que c'était son professeur de classe. Quand elle lui a parlé, elle a dit qu'après ma retraite, mes enfants m'ont quitté et depuis, elle est sans-abri. Alors elle a commencé à mendier devant la gare.

L'étudiante a pleuré et l'a ramenée à la maison et lui a donné de bons vêtements, de la nourriture et a plani Puis elle a contacté tous les amis de l'école qui ont étudié avec elle. Et l'a déplacé dans un meilleur endroit pour vivre.

Ses propres enfants l'ont quittée mais les enfants qu'elle a enseignés ne sont pas partis.

Aimez les autres enfants comme vous aimez les vôtres car personne ne sait demain.



## ■ Mendant DIALLO



@MendantDiallo  
@AbdoulayeK3  
and @SergeDa58898703

Des incantations ne changeront pas les choses. Il faut agir en posant des actes forts et non en se renfermant sur soi profitant entre temps des moyens de l'Etat.

## ■ Serge Daniel



#Mali- Détails sur attaques #Les Djihadistes ont attaqué ce vendredi 22/07 le quartier général des militaires maliens de Kati près de Bamako. L'armée malienne affirme avoir "énergiquement" repoussé l'attaque.

## ■ Abdoul MBAYE



Si vous êtes vraiment de l'opposition, si votre objectif reste de devenir majoritaire à l'assemblée nationale, cessez donc de vous tirer dans les pattes. Attendez au moins le 31 juillet !!!

## ■ Forces Armées Maliennes



Les #FAMa viennent une fois de plus de déjouer une tentative d'attaque du camp #GNM de #Sévaré, tôt ce dimanche 24 juillet 2022 vers 05h40.



## ■ Primature du Mali



Le Chef du Gouvernement assiste à la 78e édition du Grand Prix de la Nation

La 78e édition du Grand Prix de la Nation s'est déroulée, ce samedi 23 juillet 2022 au champ hippique de Bamako. C'était en présence du Premier ministre M.Choguel Kokalla Maïga, de plusieurs membres du Gouvernement, et des amoureux des courses hippiques. Le 1er prix a été remporté par le cheval Wizi avec comme jockey Cheickna Haïdara. Le Premier ministre a félicité les participants et les organisateurs du Grand Prix de la Nation et s'est dit émerveillé par les exploits engrangés par les acteurs de cette discipline sportive au plan national et continental.

CCRP/PRIMATURE



## PRIMATURE:

### LE PREMIER MINISTRE REÇOIT LES COMMUNAUTÉS BWA ET BOZOS

Les deux communautés reçues à la Primature le vendredi 22 Juillet 2022, étaient venues remercier de vive voix le Premier ministre et le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, qui méritent aujourd'hui selon elles, le soutien de tous. Les communautés Bwa et Bozos ont par ailleurs en commun le sentiment d'être oubliées sinon négligées. Pour la communauté Bwa, malgré la montée en puissance des FAMAs, l'insécurité est toujours présente dans la région de San, notamment dans la zone de Mandiakui, où le nombre de déplacés augmente de jour en jour. La menace plane sur les champs, surtout que la zone est enclavée.

La jeunesse Bwa, conduite par Seydou Patrice Dembélé, et porteuse de ce message, a aussi exprimé le souhait de voir un monument érigé à la mémoire de Banzani Théra. Cela, afin d'immortaliser l'histoire de ce héros du peuple Bwa. Quant à Almamy Kouréssi, Ibrahim Kontao et les membres de l'Association pour la Promotion et la Protection de la Culture Bozo ( Bozo Kabou), ils se disent préoccupés par les difficultés liées à l'exploitation du fleuve Niger en raison de la pollution qu'il subit au quotidien. Les bozos vivent en effet une situation difficile, a affirmé leur porte-parole Kouréssi.

Le Premier ministre a salué le soutien exprimé par les deux communautés aux Autorités de la Transition et aux FAMAS.

Il a informé ses hôtes de la nouvelle phase entamée par la Transition, avec notamment la mise en œuvre du chronogramme de la Transition. Choguel Kokalla Maïga a également salué la posture pacifiste des deux communautés avant d'inviter toutes les forces du changement à peser de tout leur poids pour rendre irréversible, le processus de changement enclenché.

Il a invité ses hôtes à consigner les préoccupations exprimées dans un mémorandum qui fera l'objet d'une analyse approfondie du gouvernement. Il leur a enfin assuré qu'un compte rendu fidèle des entretiens sera fait très prochainement à qui de droit. Entendez par là, le Colonel Assimi Goïta, Président de la Transition.

CCRP /Primature



## ■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

S.E.M. Abdoulaye DIOP a accordé une audience, le 22/07/2022, à l'Ambassadeur du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord en fin de mission, venu faire ses adieux.



Le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, S.E.M. Abdoulaye DIOP a accordé une audience le vendredi 22 juillet 2022, au nouveau Président de la Commission de la CEDEAO, S.E.Dr. Omar Aliou TOURAY, accompagné du Représentant de la CE-DEAO au Mali ainsi que de plusieurs de ses collaborateurs.

Le Chef de la diplomatie malienne après avoir adressé ses vives félicitations à son hôte de marque pour sa nomination en qualité de Président de la Commission de la CEDEAO, a salué les efforts importants déployés par cette organisation sous régionale pour surmonter les divergences et créer une dynamique positive pour le retour à l'ordre constitutionnel apaisé et sécurisé au Mali.

En vue de renforcer l'efficacité et la cohérence dans les relations avec la CEDEAO, il a insisté sur la nécessité d'une bonne compréhension de la complexité des défis existentiels du Mali, marqués par une juxtaposition de plusieurs crises tant sécuritaires que sociopolitiques. Pour lui, l'accompagnement de la CEDEAO devrait s'inscrire dans le cadre du principe de respect de la dignité, de la souveraineté et des choix politiques et de partenaires du Mali.

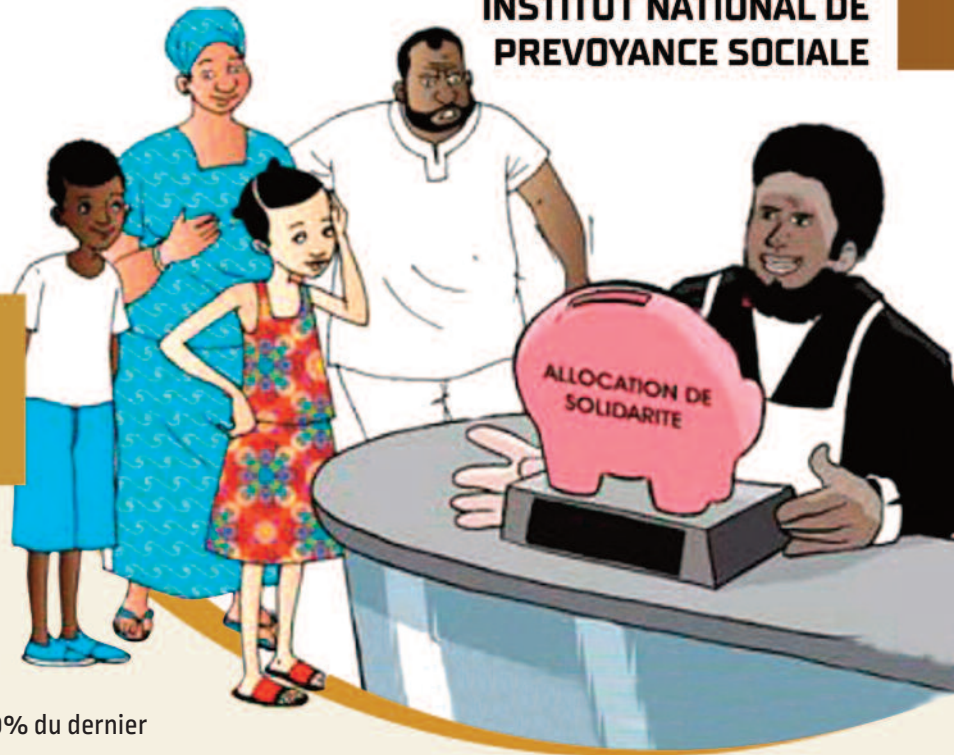
Il a conclu par un plaidoyer pour une grande mobilisation du groupe de soutien à la transition malienne à l'occasion de la rencontre prévue à cet effet, le 06 septembre 2022 au Togo.

Le Président de la Commission de la CEDEAO a, pour sa part, tout en réitérant sa totale disponibilité et son engagement dans l'accomplissement des missions qui lui sont confiées, indiqué que la CEDEAO n'a pas d'autre mandat que de travailler pour le bien de la communauté et ce, sur la base d'une confiance mutuelle retrouvée.

Bureau de l'information et de la presse/MAECI



# L'ALLOCATION DE SOLIDARITE



## Conditions d'ouverture du droit :

- Être Agé de 53 ans au moins,
- Avoir accompli au moins 6 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation,
- Ne pas disposer de ressources supérieures à 80% du dernier salaire perçu,
- Introduire la demande à l'INPS dans un délai de deux (2) ans à compter de la cessation d'activité.

## Les pièces constitutives du dossier de la demande d'allocation de solidarité

Pièce à fournir	Responsable   Autorité de délivrance	Responsable du remplissage
Demande d'Allocation de Solidarité	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	L'assuré
Certificat d'emploi et de salaires	Sur imprimé officiel fourni par l'INPS	Le dernier employeur. éventuellement rempli par les précédant sur des imprimés distincts lorsque l'assuré a fait mois de 8 ans chez le dernier employeur.
Certificats de travail	Tous les employeurs de l'assuré	Chaque employeur de l'assuré doit un fournir un certificat de travail
Justificatifs des rémunérations perçues	Employeur / Salarié	L'employeur (quelques bulletins de salaire)
Certificat de vie	Autorité municipale	Autorité municipale

## Calcul de l'allocation de solidarité

L'allocation de solidarité est calculée sur la base de trois éléments prédéterminés:

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2;
- le taux d'annuité (TA) qui est fixé par la loi à 2%;
- la durée minimale d'assurance (DMA).

Le montant de l'allocation de solidarité (AS) s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$AS = SMIG \times 2 \times TA \times DMA$$

Exemple : Un assuré âgé de 54 ans comptant 9 années d'activité salariée ayant donné lieu à cotisation qui a eu une rémunération totale de 9 463 616 FCFA au cours des huit dernières années d'activité.

L'allocation de solidarité de l'intéressé se calcule comme suit :

- le salaire minimum interprofessionnel garanti multiplié par le coefficient 2 :  $40\ 000\ FCFA \times 2 = 80\ 000\ FCFA$
- le taux d'annuité (TA) : 2%
- la durée minimale d'assurance (DMA) : 13 ans
- le montant de l'allocation de solidarité est de :  $80\ 000\ FCFA \times 2 \times 2\% \times 13 = 20\ 800\ FCFA$ .

## Date d'effet :

L'allocation de solidarité prend effet le premier jour du mois civil qui suit la date de réception de la demande de liquidation de la retraite.

## Communiqué de presse : La MINUSMA condamne les attaques récentes contre les Forces armées maliennes



**B**amako, le 22 juillet 2022 – Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Mali et Chef de la MINUSMA, M. El-Ghassim WANE, condamne vigoureusement les attaques terroristes ayant visé les Forces armées maliennes (FAMa) les 21 et 22 juillet 2022, dans les régions du Centre et de Koulikoro, au cours desquelles plusieurs soldats maliens ont été tués et d'autres blessés.

« Au nom de la MINUSMA et de toute l'équipe des Nations unies au Mali, je présente mes condoléances au gouvernement et au peuple maliens ainsi qu'aux familles et proches des soldats tombés au champ d'honneur. Je souhaite un prompt rétablissement aux blessés », a-t-il déclaré. La MINUSMA réitère sa pleine solidarité avec le gouvernement et le peuple maliens en ces moments difficiles. La Mission continuera, dans le cadre de son mandat, à appuyer et à accompagner les efforts des autorités maliennes visant à restaurer durablement la paix et la sécurité.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA

## Mali/Cote d'Ivoire : L'ONU sort de son silence et aggrave la situation des 49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali

**L**e porte-parole de l'ONU, Farhan Haq déclare que non seulement ils ne font pas partie des éléments nationaux destinés au soutien des contingents de la Minusma mais l'ONU n'aurait jamais accepté au sein de la Minusma le type d'armes qui les accompagnaient.

Le représentant de l'ONU reconnaît que la Côte d'Ivoire en 2019 avait formulé une requête de déploiement d'éléments nationaux de soutien aux contingents de la Minusma, requête approuvée par l'ONU mais aucun contingent ivoirien n'avait par la suite été déployé. Si la Côte d'Ivoire prétend que ses soldats dont à leur 8<sup>ème</sup> rotation, elle devra expliquer au Mali où sont les 7 autres contingents présents sur le sol malien.

De plus, il n'existe aucun contrat liant les soldats ivoiriens à la Compagnie aérienne SAS contrairement aux allégations du côté ivoirien. Les éléments arrêtés au Mali sont les meilleures unités d'élite de la Côte d'Ivoire placées sous l'autorité exclusive d'Alassane Dramane Ouattara, donc des mercenaires.

Source : Westaf Africa

## FAMa : Plus de 30.000 soldats recrutés en 8 ans



**E**n plus des efforts dans l'acquisition des armements et équipements militaires au profit des forces armées maliennes, l'État s'est également investi dans le recrutement de masse des soldats. Et selon le général porte-parole des armées de la France, de 7000 hommes (en 2013), l'effectif militaire est passé à peu près à 40 000 en 2022. Le Mali vient d'être classé première puissance militaire de la zone UEMOA par le site Global Fire Group. Toute chose qui témoigne de l'engagement et de l'accompagnement des autorités maliennes en faveur des forces armées maliennes qui quelques années plutôt étaient mal en point à cause des conditions minables de travail et de vie des soldats. En outre les équipements et armements, le pays a mis les bouchées doubles à travers le recrutement de masse en vue de combler le déficit criard de personnel militaire. Sur ce point, un pas a été franchi à en croire aux informations du Général Pascal IANNI, porte-parole des armées de la France qui a déclaré sur une télévision suspendue au Mali que l'effectif militaire est passé de 7000 hommes en 2013 à 40 000 individus. C'est un effort, mais suffisant pour couvrir le besoin sur le terrain compte tenu de l'étendue de notre territoire. « Voyant la superficie du territoire il faut plus que 40 000 militaires au moins 50 000 à 60 000 militaires pour mieux protéger le territoire », a indiqué l'officier français. Parce que pour créer des camps, des brigades, des commissaires, il faut naturellement du personnel militaire bien formé.

Et selon des sources sécuritaires, le Mali maintiendra sa dynamique de recrutement en vue de permettre aux soldats maliens d'être présents auprès des communautés pour leur protection et la sécurisation de leurs biens surtout dans un contexte où des groupes armés profitent de l'absence des soldats pour mener des exactions contre les civils.

Source : InfoMatin



## Affaire des 49 mercenaires : Où est la CEDEAO ?



Une semaine après la levée de l'embargo, synonyme d'ouverture des frontières terrestres et aériennes, 49 soldats ivoiriens débarquent à l'aéroport de Bamako-Sénou accompagné de leur arsenal dans un autre avion. Le curieux contingent et sa cargaison n'avaient ni ordre de mission, ni une quelconque autorisation d'être sur notre territoire, l'avion civil que les transporte n'était pas ivoirien et n'avait pas de Manifeste passagers et de Manifeste cargo sont des faits auxquels la Transition reproche à l'équipe militaire.

Et ce n'est pas tout : les membres du détachement embarqués dans cette aventure rocambolesque avaient de fausses identités et avaient des versions qui ne tenaient pas debout, selon toujours le gouvernement de la Transition. Pour justifier leur présence sur le territoire malien, les 49 soldats interpellés pour vérification disaient tantôt être « mission confidentielle » ou venus en rotation dans le cadre de la Mission multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), tantôt pour la sécurisation de la base logistique de la compagnie aérienne « Sahelian Aviation Services » ou pour la protection du contingent allemand.

« Au regard de ces manquements et infractions commis dans le cadre du déploiement de ces quarante-neuf (49) militaires ivoiriens, le Gouvernement de la Transition les (a considéré) comme des mercenaires, tels que définis par la Convention de l'OUA sur l'élimination du mercenariat en Afrique », selon le communiqué du gouvernement de la transition en date du lundi 11 juillet 2022.

Une semaine après les faits, s'il faut se réjouir d'un début de dialogue entre nos deux pays à la suite de la disponibilité affirmée par le président de la Transition, le colonel Assimi Goïta qui recevait le chef de la diplomatie togolaise, le Pr Robert Dussey, il faut s'inquiéter du silence tonitruant de la CEDEAO et l'Union Africaine, l'ONU étant partie prenante de cette nasse. En effet, la communauté internationale (la CEDEAO et l'UA), n'a pas pipé mot de cette affaire des 49 mercenaires qui crée pourtant une vive tension entre la Côte d'Ivoire et notre pays. Or, celles-ci nous avaient à une réaction au quart de tour chaque fois qu'il s'agit du Mali. Par exemple les sorties de la CEDEAO relatives à l'arrestation de certains leaders politiques (injonction de libérer des prisonniers de droit commun en les faisant passer pour victimes politiques), au chronogramme, à la fermeture des frontières, au délai de la Transition, etc. Le silence trop bruyant est-il un aveu de culpabilité ou un signe de prise de conscience de la part de ces instances ? Changement de gouvernance

## Mali : Le GSIM au sahel revendique l'attaque suicide de Kati



Le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, a revendiqué l'attaque suicide qui a visé vendredi matin la ville-garnison de Kati, située à une quinzaine de kilomètres de la capitale Bamako. L'armée malienne avait déjà attribué vendredi aux terroristes de la Katiba Macina, affiliée au GSIM, l'attaque commise avec deux camions piégés. Le bilan de cette attaque fait état d'au moins un soldat malien tué, six autres blessés dont un civil et sept terroristes neutralisés ainsi que huit autres interpellés.

Vendredi, « une brigade de moudjahidines a mené une opération bénie contre l'armée malienne, l'injuste tueuse d'innocents, à l'endroit le plus notoire de la capitale Bamako, près du siège du président et du ministère de la Défense », indique le GSIM dans un communiqué authentifié samedi par l'ONG américaine SITE, spécialisée dans le suivi des groupes radicaux. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a condamné avec « la plus grande fermeté » les attaques terroristes perpétrées à l'aide d'engins explosifs à bord de véhicules, aux premières heures de vendredi, sur la base militaire de Kati, près de Bamako, capitale de la République du Mali, faisant plusieurs victimes, indique samedi la Commission de l'organisation régionale dans un communiqué. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a également « vigoureusement » condamné vendredi soir les attaques terroristes ayant visé les forces armées maliennes, a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour le Mali et Chef de la MINUSMA, M. El-Ghassim WANE, dans un communiqué.

Source : intelligence.com

au niveau de la CEDEAO, peut-être estiment certains observateurs. En tout cas, son silence en dit long sur cette affaire. Et en laissant jouer le Togo, là où elle était attendue la CEDEAO prouve qu'elle a dépassé son seuil d'inutilité.

PAR SIKOU BAH / Source : InfoMatin



**Mise en place de l'AIGE : La classe politique s'entre-déchire, le gouvernement s'assume...**

Après l'adoption par le conseil national de Transition (CNT) et la promulgation par le président de la Transition de la nouvelle loi électorale, les autorités s'attellent à l'organisation des élections générales devant conduire à un retour à l'ordre constitutionnel. À cet effet, et dans l'objectif de récolter les propositions sur les modalités de désignation des représentants de la classe politique au sein de l'Autorité indépendante de gestion des élections (AIGE), trois membres du gouvernement ont rencontré ce jeudi 21 juillet 2022 les chefs des partis politiques au CFCT, sur la route de Kati.

Cette rencontre était présidée par le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Col Abdoulaye Maiga ; qui avait à ses côtés, ses homologues ministres chargés de la Refondation de l'Etat chargé des relations avec les institutions ; Ibrahim Ikassa Maiga ; et Délégué auprès du premier ministre, chargé des Réformes politique et Institutionnelles, Mme Fatoumata Sékou DICKO.

Le but de l'exercice était de définir des modalités permettant de choisir les 4 représentants au sein de l'AIGE. A travers cette désignation, il s'agit de permettre au Gouvernement de mettre rapidement en place l'AIGE pour qu'elle commence à fonctionner. Pour ce faire, le gouvernement avait adressé le 13 juillet dernier une correspondance aux partis politiques les invitant à faire des propositions de modalités. Ces derniers avaient jusqu'à ce vendredi 15 juillet pour faire leurs propositions de modalités. Ainsi, les 271 partis politiques officiellement reconnus au Mali, 120 ont envoyé des propositions au gouvernement.

Hier jeudi 21 juillet 2022, le MATD avait convoqué une réunion du cadre national de concertation de partis afin de valider ces modalités.



Malheureusement, et encore une fois, cette rencontre a vu la classe politique se déchirer autour de l'essentiel, à savoir le Mali. En tout cas, au terme des 3 heures échéances aucun consensus n'a été obtenu.

Face à ce constat, le ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation a décidé de prendre toutes ses responsabilités pour trancher cette question. Ainsi, dès la semaine prochaine, le MATD s'engage à proposer un schéma à la classe politique.

«Nous sommes d'accord qu'il n'y a pas d'accord. Malheureusement, dans ce processus, le temps est notre ennemi. Si nous enlisons dans cette procédure, il y aurait d'autres critiques pour dire qu'il y a une volonté malicieuse de vouloir proroger cette transition. Ce qui n'est pas le cas. Partant de cela, nous allons en tirer toutes les conséquences. Et la semaine prochaine, nous allons vous adresser une correspondance pour vous proposer un schéma qui aura l'avantage de prendre en compte les différentes préoccupations », a conclu le Colonel Abdoulaye MAIGA. Le gouvernement dit prévoir la mise en place de cet organe le plus vite possible. L'organe sera composé de 15 membres dont 4 pour les partis politiques, 3 pour la société civile et 8 pour les pouvoirs publics.

Par Abdoulaye OUATTARA / Source : InfoMatin



**CENTRE D'APPELS INPS**

Appelez au : **20-70-51-70 // 20-70-51-71 // 20-70-51-72**

Une équipe professionnelle et dynamique à votre écoute

**Du lundi au Jeudi**

**7h30 à 16h00**

**Vendredi**

**7h30 à 17h30**

**NOTRE AMBITION : MIEUX VOUS SERVIR**

- UN ACCUEIL CHALEUREUX
- UNE ORIENTATION SURE
- DES INFORMATIONS FIABLES

Pour toutes informations et réclamations relatives à l'INPS

- Renseignement sur nos prestations
- Pièces à fournir et suivi des dossiers
- Date et Chronogramme de paiement



## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# BON A SAVOIR

### ■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

### ■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

### ■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

### ■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

### ■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

### ■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

### ■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

[www.oclei.ml](http://www.oclei.ml)

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>



# Police Nationale : De nouveaux officiers et commissaires prêts à servir la patrie

L'un des objectifs des autorités de la transition est de recruter, former, équiper et déployer sur le terrain des hommes bien préparés pour mieux faire face aux multiples défis sécuritaires. C'est dans ce cadre que 115 commissaires dont 8 personnel féminin et 235 élèves-officiers de police dont 40 personnel féminin ont prêté serment devant le chef suprême des armées, le Colonel Assimi Goïta. Ils sont de la 17e promotion des élèves commissaires et de la 22e promotion des élèves officiers de la police nationale. Ces deux promotions portent respectivement le nom des regrettés, Inspecteur Général de police Niamé Keita et Contrôleur Général de Police Falaye Keita. C'était le vendredi 22 juillet 2022, à l'école de police Amadou Touré dit Gandhi de Bamako. On notait la présence du Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, du Président du Conseil national de Transition, le Colonel Malick Diaw, du ministre de la Sécurité et de la Protection civile, Daoud Aly Mohammedine, des membres du gouvernement, du gouverneur du District de Bamako, du directeur général de la police nationale, du directeur de l'école nationale de la police, des diplomates...



La cérémonie a débuté par la montée des couleurs. Ensuite, le Colonel Assimi Goïta a procédé à la revue des troupes, un véritable moment de communion avec les hommes en tenue.

La 17e promotion des élèves commissaires et la 22e promotion des élèves officiers de police ont prêté serment devant le Chef de l'État. Ils ont ainsi pris l'engagement de servir le Mali avec loyauté et intégrité. Avec leurs sabres de commandement en main, ils ont reçu leurs épaulettes. Le Commissaire Sidiki Konaré est le major de la 17e promotion des élèves commissaires et le lieutenant Emmanuel Kodio est celui de la 22e promotion des élèves officiers de police.

Dans son intervention, le directeur de la formation, le contrôleur général de Police Sory Keita, a fait savoir que la formation révèle l'aptitude et le terrain révèle la compétence. « **Les promotions qui ont prêté serment ont épuisé le programme élaboré pour leur formation et se montreront compétents dans l'exercice de leur fonction, j'en suis convaincu. C'est le lieu pour moi de remercier la direction générale de la police nationale, les instructeurs civils, policiers, militaires, encadreurs, les parte-**

**naires extérieurs et tous ceux qui ont contribué à la réussite de la formation des dites promotions** », a-t-il dit.

Le directeur de l'école nationale de Police, le commissaire divisionnaire de police, Sory Ibrahim Ousmane Sidibé s'est donné le privilège de brosser les riches parcours de feu Inspecteur Général de police Niamé Keita et feu Contrôleur Général de Police Falaye Keita caractérisés par l'exemplarité, la loyauté, la probité, le courage et le sens élevé de la responsabilité. Il a invité les deux promotions à prendre exemple sur leurs parrains.

A son tour, le directeur général de la police nationale, l'inspecteur général de la police Souleymane Traoré, a donné l'assurance que les élèves commissaires et officiers de police sont désormais aptes à affronter les réalités de la vie professionnelle du policier après une formation rigoureuse leur ayant permis d'acquérir des connaissances indispensables à l'exercice du métier de policier. Les commissaires et les officiers de police sont des cadres qui doivent avoir le sens de l'autorité, de l'organisation, de la rigueur, de la réactivité et aussi des relations humaines avec les différentes communautés de leur circonscription. Ils renforceront les ressources humaines de la police nationale

pour faire face aux multiples défis auxquels notre pays est confronté.

Le Chef suprême des armées, le Colonel Assimi Goïta, s'est dit très heureux de présider la cérémonie de sortie des élèves commissaires et des élèves officiers de la police nationale qui sont désormais prêts à servir la patrie en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance. La formation du personnel des Forces de Défense et de Sécurité s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités humaines et matérielles de ces forces et cela conformément au Plan d'action du Gouvernement en son Axe 1 qui dit de recruter, former, équiper et déployer les Forces de Défense et de Sécurité sur l'ensemble du territoire national pour la sécurisation du territoire. « **Au regard de la complexité et à la sensibilité des missions dédiées à la police, je voudrais leur demander de cultiver le sens de l'État, de l'honneur, de la patrie et de la dignité. Aussi, d'être à l'écoute de la population tout en tissant une bonne collaboration avec celle-ci, sans laquelle la mission de sécurisation sera vouée à l'échec** », a-t-il insisté.

Le chef de l'État a demandé aux promotions de suivre les traces des deux parrains qui ont marqué la vie de la police nationale, à travers leur engagement patriotique et leur don de soi. Enfin, le Colonel Assimi Goïta, leur a souhaité bon courage et bonne continuation dans leur future carrière.

La cérémonie a pris fin par un défilé militaire sous le regard placide du chef de l'État.

■ Ibrahim Sanogo

# Coopération Mali-Banque Mondiale : Le grand retour du Mali



**A**près la levée des sanctions financières et économiques par la CEDEAO le 3 juillet, la Banque mondiale vient à son tour de lever la suspension des décaissements suite au paiement par le Mali de ses échéances. Ainsi, notre pays qui était sevré du financement de plusieurs projets par la Banque mondiale dont le montant était évalué par certains experts à plus 1000 milliards de FCFA, renoue ses relations.

Un autre ouf de soulagement, après la CEDEAO et l'UEMOA, le 11 juillet dernier, le Mali rétablit ses liens de coopération avec la Banque mondiale. C'est à travers une correspondance en date du lundi 18 juillet 2022 du vice-président de la Banque mondiale que le ministre de l'Économie et des Finances Alfousseni Sanou a été informé de la décision de levée de la suspension des décaissements relatifs aux projets et aux programmes financés par l'institution financière au Mali.

La lettre dit textuellement : « [...] Nous avons le plaisir de vous informer que la Banque mondiale a reçu tous les paiements en retard mentionnés dans l'avis de suspension et tous les autres paiements dus par le Pays membre et l'Emprunteur et échus depuis la Date de suspension mentionnée dans ledit avis. Le Pays membre et l'Emprunteur sont donc à jour de tous les paiements qu'ils doivent à la Banque au titre des prêts suspendus. Par conséquent, la suspension des retraits au titre des Prêts

suspendus a été levée à compter du 18 juillet 2022 ».

Le Mali renoue avec le cercle vertueux des bons payeurs réintègre les bonnes grâces de l'Institution financière de Bretton Woods, après trois mois d'insolvabilité de la Transition due à l'embargo financier imposé par la CEDEAO dont les conséquences ont conduit à la mesure prise par la Banque mondiale contre le nôtre. Le Gouvernement avait expliqué à l'époque en toute transparence que la suspension des décaissements au profit de notre pays qui a été prise en avril 2022 était due à l'impossibilité du Mali d'entrer en possession de ses fonds qui étaient gelés par les sanctions financières et économiques de la CEDEAO empêché ainsi notre pays de solder ses comptes avec ses créanciers. En clair, lesdites sanctions avaient notamment empêché le gouvernement du Mali d'honorer ses engagements envers la Banque Mondiale aussi au titre du service de la dette publique extérieure.

Ne faudrait-il pas restituer à César ce qui est à César ? À plusieurs occasions, le ministre de l'Économie et des Finances n'avait cessé de rappeler que la situation n'était pas due à une difficulté de ressources financières. Il expliquait la situation par l'embargo financier de la CEDEAO.

La Banque mondiale qui avait décidé de suspendre ses décaissements au Mali informe le ministre de l'Économie et des Finances, Alous-

seni Sanou, aux coordinateurs des projets et programmes financés par l'institution par un courrier. Motif, l'accumulation des échéances au titre du service de la dette publique pendant plus de 45 jours.

Dans sa correspondance en date du 14 avril 2022, l'argentier demande aux destinataires de « prendre les dispositions nécessaires pour informer les entreprises et autres prestataires, titulaires de marchés dans le cadre de la mise en œuvre » de ces « projets et programmes ». Alfousseni Sanou a d'abord rappelé qu'« à l'issue des sommets extraordinaires de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) tenus le 9 janvier 2022 à Accra au Ghana, les deux institutions sous régionales ont pris des sanctions économiques et financières à l'encontre du Mali dont le gel des avoirs de l'État dans les banques centrales des pays de la CEDEAO ». « Ainsi, tous les transferts de flux financiers et monétaires ont été suspendus par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) en application de ces mesures. (Donc) lesdites sanctions économiques et financières ont, notamment empêché le gouvernement du Mali d'honorer ses engagements au titre du service de la dette publique extérieure... (Ainsi) conformément à ses procédures, la Banque mondiale a décidé de suspendre ses décaissements en faveur des Projets et Programmes qu'elle finance au Mali en raison de l'accumulation des échéances au titre du service de la dette publique extérieure pendant plus de 45 jours ».

Selon certains experts, la Banque Mondiale finance actuellement 19 projets nationaux et 10 projets régionaux au Mali pour un montant total d'un peu plus de 1,8 milliard de dollars (dons et prêts inclus) au Mali, soit plus de 1 093.500. 000 000 en FCFA. Pour ces derniers, ce montant représente, à peu près, la moitié du budget national de notre pays. Ces projets soutiennent le développement dans des secteurs tels que l'énergie, la reconstruction et le redressement économique, l'eau et l'assainissement, l'autonomisation des femmes, le dividende démographique, l'éducation et la santé.

PAR SIKOU BAH  
Source : InfoMatin



Préparez à **SUP MTI BENI MELLAL** votre carrière  
 d'**INGÉNIEUR** et de **MANAGER**

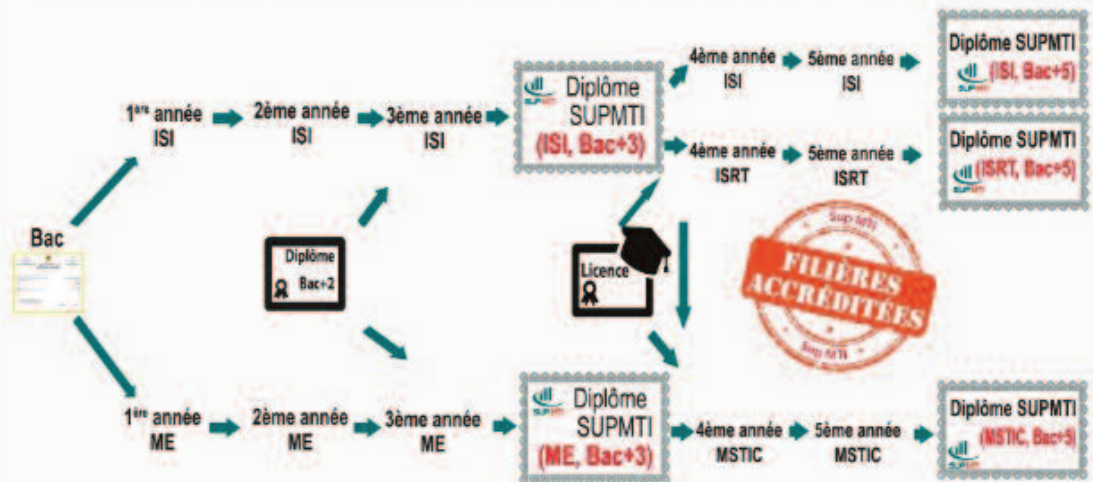
**ÉCOLE DE MANAGEMENT**

- Management des Entreprises (**ME Bac+3**)
- Management des Systèmes et Technologies de l'Information et de Communication (**MSTIC Bac+5**)

**ÉCOLE D'INGÉNIEURIE INFORMATIQUE, RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS**

- Ingénierie des Systèmes Informatiques (**ISI Bac+3**)
- Ingénierie des Systèmes Réseaux et Télécoms (**ISRT Bac+5**)
- Ingénierie des Systèmes d'Information (**ISI Bac+5**)

L'EXCELLENCE  
 PAR LA FORCE  
 DU GROUPE  
 DES ÉCOLES  
**SUP MTI**



**Diplômes Bac+3 et Bac+5**

Partenaires :



UNIVERSITÉ DE LORRAINE



Certificats Internationaux :



Microsoft



ORACLE

Nationalités des étudiants de **SUP MTI Béni Mellal**



Maroc



Côte d'Ivoire



Sénégal



Congo Brazzaville



Togo



Gabon



Niger

**SUP MTI BENI MELLAL**

**Contacteur au Mali**

Boulevard Hassan II,  
 Quartier Al Adarissa  
 (au-dessus du café voltaire)  
 (+212) 612 993 056

(+212) 5 23 42 22 33/34  
 hamidaitsaid@supmti.ac.ma  
 @supmtibm  
 @SUPMTIBeniMellal

D&D Consulting  
 HAMDALLAYE ACI2000, RUE 330, PORTE 10  
 +223 698883 05/82017575  
 mdoumbia1@yahoo.fr

# Processus électoral de la transition au Mali : L'Observatoire fait le bilan

L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali a tenu une conférence de presse pour faire le bilan des activités qu'ils ont menés dans le cadre du projet d'appui au processus électoral de la transition au Mali. C'était le samedi 23 juillet 2022 à la Maison de la presse.



L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali (OBSERVATOIRE), est une plateforme de 36 Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations de la société civile ayant développé une expertise dans le domaine électoral et sur les questions liées à la gouvernance démocratique au Mali depuis 1996.

Le « Projet d'appui au processus électoral de la transition au Mali » est une initiative de l'Observatoire pour les Élections et la Bonne Gouvernance au Mali (OBSERVATOIRE) qui a bénéficié de l'accompagnement financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), sur une période de neuf (09) mois, allant du 1er octobre 2021 au 31 juillet 2022. Son principal objectif est d'assurer l'observation de tout le processus électoral et la sensibilisation de la population sur l'importance du vote, de manière à ce que les élections présidentielle et législatives se déroulent dans un environnement apaisé et propice au retour à l'ordre constitutionnel. Il a pour mission essentielle d'informer, éduquer et communiquer sur l'encadrement légal des élections et l'exercice du droit de vote. Dans le cadre dudit projet, les membres de l'Observatoire ont fait savoir qu'ils ont mis en place une équipe projet de cinq (5) personnes et activé les coordinations régionales et locales sur toute l'étendue

du territoire national.

Ainsi, l'Observatoire a réalisé, fait-il savoir des ateliers de formation, des conférences publiques décentralisées à travers le pays.

Dans le cadre du plaidoyer, l'Observatoire a noté des avancées à savoir, la loi N°2022-019 du 24 juin 2022, portant loi électorale, avec la consécration de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) qui a pour mission l'organisation et la gestion de toutes les opérations référendaires et électorales, ; le décret n°2022-0393/PT-RM du 29 juin 2022, portant nomination des membres du Comité Indépendant de Suivi Évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Assises Nationales de la Refondation (CINSERE ANR) et le décret n°2022-0394/PT-RM du 29 juin 2022, portant nomination des membres de la commission de rédaction de la nouvelle Constitution.

Néanmoins, l'Observatoire a attiré l'attention des autorités de la Transition et de l'opinion nationale et internationale sur l'impérieuse nécessité d'accélérer le processus des réformes et de recentrer les actions prioritaires autour du rétablissement de la sécurité et de l'organisation d'élections pour le retour à un ordre constitutionnel.

Toutefois, elle a formulé des recommandations à l'intention de la société civile et de nos autorités. Ainsi, elle a précisé que pour une tran-

sition apaisée et inclusive, que la société civile, les partis politiques et les institutions de la transition développent et mettent en œuvre une stratégie d'éducation civique afin d'informer et de sensibiliser les citoyennes et les citoyens sur les réformes à entreprendre et les étapes de la transition démocratique.

De plus, l'Observatoire a indiqué que pour des élections crédibles qui inspirent confiance à toutes les parties prenantes, consacrer la création de l'Autorité Indépendante de Gestion des Élections (AIGE) dans la Constitution. Et aussi de revoir le délai entre les deux tours de l'élection présidentielle afin que le contentieux électoral soit vidé à temps et permettre aux candidats du second tour de battre campagne et d'intégrer les débats entre les candidats à l'élection présidentielle (premier et deuxième tours),

Pour permettre aux électeurs de mieux connaître les contenus des projets de société des candidats, l'Observatoire préconise de créer entre autres les circonscriptions électorales des nouvelles régions pour leur permettre de prendre part aux élections de fin de transition, revoir à la hausse le nombre actuel de 147 députés déterminés suivant le recensement administratif de 1996, en prenant en compte les chiffres du dernier recensement de la population et de revoir les attributions de la Cour Constitutionnelle, en lui enlevant la proclamation des résultats définitifs des élections présidentielle et législatives.

Pour une meilleure gouvernance après la transition, l'observatoire a formulé plusieurs recommandations parmi lesquelles de consacrer un organe unique de régulation de la communication au Mali en mettant fin au bicéphalisme avec la présence de la Haute Autorité de la Communication (HAC) et le Comité National de l'Égal Accès aux Médias d'État (CNEAME), de revoir les modalités de désignation des membres de la Cour Constitutionnelle afin de réduire les risques de contrôle des membres par le pouvoir exécutif, comme c'est le cas actuellement et de relire les attributions de la Cour constitutionnelle.

Enfin de supprimer la simple participation (15%) aux élections dans les critères de l'aide publique aux partis politiques pour les inciter à faire face à leurs objectifs de création à savoir la conquête et l'exercice du pouvoir.

■ Maffenin Diarra

# OMVS : En lice pour le prix Nobel



■ C'est aujourd'hui un honneur pour moi de déclarer que les membres du Comité permanent et ceux du jury du grand Prix ont décidé d'attribuer – et à l'unanimité – le titre de lauréat de la 7e édition du grand Prix Hassan II de l'eau [...] l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal ».

Ainsi s'exprimait Mr Nizar Baraka, ministre marocain de l'Équipement et de l'Eau, à l'occasion de la 9e édition du Forum mondial de l'Eau tenue à Dakar en mars dernier. Véritable consécration, ce prix rend hommage également au leadership de M. Hamed Diane Semega, Haut-Commissaire de l'organisation-lauréate. Pour rappel, l'OMVS est une organisation intergouvernementale de développement, créée le 11 mars 1972 à Nouakchott par le Mali, la Mauritanie, le Sénégal, rejoints par la Guinée-Conakry en 2006. Son objectif est de gérer le bassin versant du fleuve Sénégal en vue d'en exploiter toutes les potentialités économiques, énergétiques, hydriques etc. Comme telle, l'OMVS - sous la conduite de son Haut-commissaire - joue un rôle essentiel dans les économies et le bien-être des populations au sein des États-membres.

Comme en témoigne, entre autres, la réalisation de trois barrages hydrauliques (et d'autres en prévision) pour faire du fleuve Sénégal « un levier de développement dans le but d'atteindre la sécurité alimentaire ». Et, par voie de conséquence, prévenir la famine, la disparition des hommes et du bétail mais surtout l'immigration et les affres y afférents. On l'aura com-

pris, l'OMVS apporte une contribution essentielle à l'épanouissement des populations.

Cette contribution aura convaincu le jury du grand prix Hassan II à porter son choix sur l'OMVS. Selon Nizar Baraka, en effet, l'octroi du prix « a été motivé par le fait que cette institution joue un rôle exemplaire, puisqu'elle agit non seulement en faveur de la concrétisation de la sécurité hydrique, alimentaire et énergétique du grand bassin transfrontalier du fleuve Sénégal ; mais surtout, il promeut la paix, la prospérité et le développement territorial de ses pays-membres ».

Cette consécration de l'OMVS signe aussi incontestablement celle de son Haut-Commissaire. Sympathique, mais rigoureux, humble et efficace, Mr Hamed Diane Semega aura su conduire et faire connaître internationalement l'institution, par ses actions. De l'avis même de ses collaborateurs et partenaires, M. Se-

mega est un homme respectueux et prêt à soutenir leurs initiatives dans le sens de l'intérêt de l'Organisation. A ce sujet, témoigne Mme Anta Seck, coordonnatrice régionale du Projet de gestion intégrée des ressources en Eau : « Le PGIRE que j'ai l'honneur de coordonner a beaucoup contribué à l'obtention de ce prix sous la houlette du Haut-Commissaire qui nous a fait confiance. Une confiance sans cesse renouvelée. Ce qui fait que nous sommes allés nous-même au-delà...de ce que nous puissions donner ».

Aussi, fait remarquable, M. Semega aura réussi l'exploit de faire consacrer l'OMVS, le jour même du 50e anniversaire de l'institution. Malgré cette remarquable prouesse, le Haut-commissaire garde les pieds sur terre. S'il tient à remercier ses collaborateurs et tous les partenaires de l'Organisation, il refuse l'auto-satisfaction et conçoit le grand prix du roi Hassan II comme une invite à persévérer, pour mieux inspirer les autres institutions intergouvernementales africaines. Pour le Haut-commissaire, le défi pour l'avenir consiste à favoriser l'intégration des peuples au sein et par le moyen de l'OMVS. « **Maintenant, ce que nous voulons – je le dis et le répète – c'est l'OMVS des peuples qu'il faut qu'on construise** ». A la bonne heure ! Quoiqu'il en soit – cerise sur le gâteau – le grand prix Hassan II place l'OMVS en lice pour le prix Nobel. Une consécration supplémentaire pour son Haut-Commissaire !

■ Malik WOGO



# Traditions et protection des droits des enfants : Le défi de l'élimination des pratiques néfastes

**D**ans le cadre de la célébration de la Journée de l'Enfant Africain (JEA), le ministère de la Promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, à travers la direction nationale de la promotion de l'enfant et de la famille, a organisé ce mardi 19 juillet une rencontre d'échanges avec les adolescents sur les pratiques néfastes affectant les enfants, à la Cité des enfants.

Cette rencontre était animée par trois panélistes, à savoir : Mme Bintou TRAORE de la Direction générale de la santé et de l'hygiène publique (DGSHP) ; Mme Alimatou DIALLO de la COMODE ; Adama BALLO, RECOTRADE. La Modération était assurée par Moussa Drissa GUINDO.

Cette édition 2022 est placée sous le thème : «Élimination des pratiques néfastes affectant les enfants : progrès en matière de politiques et de pratiques depuis 2013».

Ce thème s'inscrit dans le cadre de la réévaluation des approches, des politiques, des programmes et législations qui ont été adoptés pour éliminer les pratiques néfastes affectant les enfants au Mali.

Selon les initiateurs de cette rencontre, le présent thème de la JEA offre l'opportunité aux acteurs de faire le point des progrès accomplis et des pratiques en cours depuis 2013 ; mais aussi de relever des défis en matière de protection des droits de l'enfant au Mali.

Dans sa communication, Mme Bintou TRAORE s'est focalisée sur les conséquences du mariage précoce et les mutilations génitales (MGF) chez les enfants.

A ce propos, la chargée des questions de santé à la DGSHP a rappelé que les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé au Mali (EDSM-VI), en 2018, ont montré que 89% des femmes âgées de 15-49 ans ont été excisées et 73% des filles de 0-14 ans l'ont été également. Le taux de femmes (20-49 ans) en union avant 18 ans est de 53% dont 18% avant l'âge de 15 ans.

Selon elle, les mutilations génitales féminines ont des conséquences graves sur la santé physique, reproductive et mentale et constituent une menace grave sur la vie des femmes et de



leurs futures enfants. Elles génèrent, dit-elle, des complications immédiates, mais également des problèmes de santé à long terme. De son côté, Adama BALLO a invité les parents à être plus à l'écoute des enfants plus tôt que de les brimer. Il a regretté de constater que les cérémonies d'initiation et les contes éducatifs aient disparu dans nos sociétés. Ce qui pousse, à son avis, certains enfants à choisir la rue à leur risque et péril.

Pour sa part, la représentante de la Coalition Malienne des Droits de l'Enfant (COMADE), Alima DIALLO, a insisté sur l'aspect de sensibilisation et de plaidoyer dans le cadre de la lutte contre ces pratiques.

Enfin, le modérateur a déploré le fait que la loi de protection de l'enfant soit en souffrance au niveau de l'Assemblée nationale du Mali. L'occasion a été aussi bonne pour Moussa Drissa GUINDO de rappeler les différents traités et conventions internationaux ratifiés par notre pays en matière de protection de l'enfant.

Selon lesdites conventions, il est interdit de

faire participer ou d'impliquer un enfant dans un conflit armé avant l'âge de 18 ans (art. 17). Sont également interdits toute forme de discrimination dans l'emploi, le harcèlement au travail et, plus particulièrement, le harcèlement sexuel au travail et à l'école (arts. 30 à 33), etc.

Le Protocole de Maputo définit les pratiques néfastes comme « tout comportement, attitude ou pratique qui affecte négativement les droits fondamentaux des femmes, tels que le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à la dignité et à l'intégrité physique ».

Au Mali, sont considérées comme pratiques néfastes à la santé de l'enfant : l'excision, les mariages d'enfants, le travail des enfants, l'ablation de la lèvre, le gavage, l'infanticide de l'orphelin, de l'enfant naturel, de l'enfant atteint d'albinisme, etc.

Par Abdoulaye OUATTARA

Source : InfoMatin

CONSORTIUM DES FEMMES DANS LA  
TRANSITION SOCIOPOLITIQUE AU MALI

PROGRAMME CONJOINT D'APPUI A  
LA COORDINATION DES FEMMES DANS  
LA TRANSITION SOCIO POLITIQUE AU MALI

PLATEFORME DES FEMMES  
LEADERS DU MALI



RESEAU PLAIDOYER MEDIATION

Bamako, 21 juillet 2022

N/Réf. : n°059-2022/CONS

*Madame la Présidente du Consortium des  
Femmes dans la Transition Sociopolitique*

(- \)

Mesdames les Femmes Leaders de la Société civile Sénégalaise  
-- DAKAR --

Mesdames les Femmes Leaders, Chères sœurs,

Nous avons l'honneur de vous transmettre, au nom du Consortium des Femmes du Mali, les chaleureux et fraternels remerciements, de retour dans notre pays, pour votre soutien et votre accompagnement lors de notre séjour au Sénégal dans le cadre de notre mission de sensibilisation et de plaidoyer pour la levée des sanctions imposées à notre pays par la CEDEAO depuis le 9 janvier 2022.

Leaders du Mouvement Féminin que vous êtes, la délégation du Consortium des Femmes du Mali profite de l'occasion pour vous exprimer toute sa reconnaissance pour la forte mobilisation, la bonne écoute, les conseils et la solidarité agissante pour le succès de la mission.

Au-delà de ce déplacement massif, vous avez prouvé que vous faites vôtres nos préoccupations face au monde parce que nos destins sont liés dans la construction de nos pays.

La couverture médiatique de la rencontre a amplifié nos voix et, la Déclaration que vous avez volontairement rédigée montre à suffisance votre attachement à la lutte commune que nous menons pour la Démocratie, la Justice sociale et la Paix.

Nous vous exprimons toute notre fierté et vous prions de transmettre nos cordiales salutations à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal et Président en exercice de l'Union Africaine pour avoir entendu et transmis notre cri de cœur à ses pairs au Sommet de la CEDEAO le 3 juillet à Accra, ainsi qu'à toutes vos relations qui ont contribué à la réussite de cette mission.

L'attention dont vous avez fait montre durant tout notre séjour prouve à suffisance les valeurs ancestrales de la Teranga du Sénégal.

*Siège du Secrétariat des Organisations Féminines du Mali, Immeuble Massa Baradji, derrière l'agence SOTELMA d'Hamdallaye,  
ACI - 2000 Bamako - Tél : (223) 83 01 70 13 - Facebook : Consortium Femmes Leaders - Site web : [www.consortiumdesfemmes.com](http://www.consortiumdesfemmes.com)*

Nos sincères remerciements vont à l'endroit des doyennes et femmes dirigeantes, qui malgré leurs multiples occupations à la veille des élections législatives, n'ont ménagé ni leurs temps ni leurs calendriers pour participer pleinement à toutes les actions relatives à la levée d'une partie des sanctions contre le Mali, mais aussi à être présentes à nos côtés pendant tout notre séjour.

Mesdames les Femmes Leaders, chères sœurs et amies du Sénégal, cette marque de solidarité sera inscrite en lettre d'or dans les annales de l'Histoire du mouvement féminin africain et particulièrement Ouest-africain.

Nos remerciements vont à l'endroit du bureau Régional du Réseau Paix et Sécurité des Femmes de l'espace CEDEAO et de sa Présidente pour avoir facilité la rencontre mais aussi fait remonter les défis concernant le Mali et les pays en Transition Politique dans tous les pays membres de la CEDEAO pour partager nos sentiments.

Nous exprimons enfin toute notre gratitude au peuple frère du Sénégal pour sa solidarité et son soutien au peuple malien depuis le 9 janvier, jour où il a été sanctionné concomitamment par le Sommet des Chefs d'Etat de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Nous vous prions, chères sœurs et femmes leaders du Sénégal, d'accepter l'expression de notre très profonde gratitude et cordiales salutations.

P/ le Consortium  
Le Chef de la délégation



**Madame DOUMBIA Mama KOITE**  
Officier de l'Ordre National du Mali

*Siège du Secrétariat des Organisations Féminines du Mali, Immeuble Massa Baradji, derrière l'agence SOTELMA d'Hamdallaye, ACI - 2000 Bamako - Tél : (223) 83 01 70 13 - Facebook : Consortium Femmes Leaders - Site web : [www.consortiumdesfemmes.com](http://www.consortiumdesfemmes.com)*



# Sénégal, Législatives 2022 : La déferlante Yééwi Wallu défie Macky Sall dans le Fouta

A présent, après la déferlante Yééwi dans le Fouta ce jeudi 21 juillet, il faut à l'évidence dire que tout est possible dans ces élections législatives, y compris le scénario inédit d'une majorité parlementaire au profit de l'opposition, à quelques sept jours de la date fatidique du 31 Juillet. La preuve par le succès éclatant de la caravane de la plus grande coalition de l'opposition Yééwi-Wallu au Fouta, fief de la majorité présidentielle.

De Dialakoto à Vélingara, Kédougou, Bakel, Kanel, Wourossogui, partout une foule immense, enthousiaste et déterminée à accueillir la caravane de la tête de liste de YAW Ousmane Sonko accompagné des principaux membres de la conférence des leaders. La déferlante Yééwi-Wallu dans ces contrées réputées acquies au président Maky Sall était un grand moment de clarification des populations du Nord, de l'ethnie Hal Poular accusée à tort d'un vote identitaire.

Les populations du Fouta, les jeunes en majorité ont démontré qu'ils sont un terroir dans une république une et indivisible, malgré les manipulations des leaders politiques locaux et les oiseaux de mauvais augures, en réservant un accueil chaleureux à la caravane Yééwi, malgré l'heure tardive.

**S**i la majorité présidentielle a pensé que la disqualification de la liste des titulaires de la coalition YAW, allait éteindre l'ardeur des militants, et empêcher leur

tête de liste de battre campagne afin que son aura ne profite à ladite liste, elle s'est lourdement trompée. Car les populations risquent de ne pas voir les candidats pour qui elles vont

voter, puisque Ousmane Sonko et les principaux membres de la conférence des leaders ont pris possession de cette campagne comme s'ils étaient éligibles. Une incongruité qui ajoute du piquant et de l'attraction à la campagne de Yééwi-Wallu. Ce sont les titulaires disqualifiés qui battent campagne pour les suppléants qui vont concourir à leur place. Une première dans l'histoire universelle des élections démocratiques. Le génie Sénégalais porté par le Conseil Constitutionnel en a décidé ainsi !

Ainsi la caravane de l'inter-coalition Yééwi-Wallu, a parcouru le Sud Est, à Kédougou, Salémata et Saraya, puis Bakel, avant de progresser vers les Nord, les étapes de Kanel, Wourossogui, Ranérou, Liguere, Dahra Djolof, entre autres localités.

Partout la caravane de la grande coalition a été accueillie par des foules immenses, enthousiastes et engagées. A chaque étape les candidats locaux sur le département prenaient la parole, pour la passer, ensuite aux leaders de l'inter-coalition, avant que la caravane ne s'ébranle pour l'étape suivante.

A Kédougou l'hôte était Moustapha Mamba Guirassy, l'ancien Ministre et ancien maire, qui avait boudé au lendemain des investitures, avec d'autres alliés s'estimant lésés pour la





place à laquelle ils figuraient. Comme le député marabout, président de Bess Dou gnak Mansour Sy Djamil, l'ancien ministre et ancien maire de Saint Louis, Cheikh Bamba Diéye. Un signal fort pour les autres, si ce n'est un appel à la raison, lorsque les enjeux dépassent les intérêts crypto personnels pour épouser le devenir de la Nation et du projet démocratique. Au demeurant, cette campagne pour les législatives devient un référendum, pour ou contre le régime en place, pour ou contre une troisième candidature en faveur du président Maky Sall en 2024. D'autant que la coalition présidentielle bat campagne sur le bilan des réalisations du président Sall, et non sur les spécificités et les problèmes des terroirs visités, puisque ce sont les représentants de ces localités qui sont à élire et non le président. Prenant la parole, chez Guirassy, Ousmane Sonko, après avoir lancé quelques piques à BBY, a rappelé le nombre effarant de victimes de violences politiques dont 19 membres de Yééwi Askanwi, en narrant le cas de Goudiaby, la victime des violences du 17 Juin à Bignona. Puis il s'est appesanti sur les richesses du

sous-sol Kédovin et dénoncé le fait que cela ne profite pas aux populations. Ainsi si les Sénégalais nous donnent la majorité à l'Assemblée nationale, fini les chèques en blanc aux ministres qui bradent nos ressources, parce que nous allons d'abord nettoyer et rationaliser le code minier. Puis après la victoire en 2024, toutes les conventions seront renégociées, qui concernent l'or, le zircon etc. Très en verve, il avertit « **Nous sortons des élections locales, quelques localités ont choisi de tourner le dos à Maky Sall et Kédougou n'en fait pas partie. Pourtant il n'a rien fait ici. Alors si vous êtes contre un 3<sup>ème</sup> mandat anti constitutionnel, vous avez l'occasion avec ces législatives. Car s'il n'a pas la majorité à l'assemblée, il n'osera même pas en parler** ».

Les deux camps, majorité comme opposition, se sont radicalisés dans leurs discours depuis le début de cette campagne. A Wourossogui, au Nord, les militants du maire Moussa Bocar Thiam, par ailleurs agent judiciaire de l'état se sont attaqués au cortège du leader de Yééwi Askanwi, un rixe qui a fait plus de cinq blessés

graves, de part et d'autre. On s'y attendait puisque des leaders de cette région dans le camp présidentiel avaient interdit à l'opposition de battre campagne dans le Fouta. Prétextant que c'est le « Titre foncier » du président. C'est un avantage psychologique non négligeable, que l'immense succès de cette étape pour l'opposition pour laquelle il n'y a plus de bastion imprenable.

Cette dernière semaine de campagne va assurément être décisive et déterminante pour la suite, et surtout, les risques de heurts sont certains. L'opposition ragaillardie par le succès de sa campagne, croit fermement à la probabilité, grande d'une victoire et subséquemment d'une cohabitation qui pourrait abrégé le règne de Maky Sall et du « système ».

Alors que la coalition Benno Bokk Yakaar est consciente de jouer son destin politique, d'autant plus que leurs adversaires ne se gênent pas de promettre une reddition des comptes en cas de victoire.

■ Samba Moussa LY

## Législatives 2022 : La motion de soutien sans réserve de BBY au président Macky Sall



**A**vec les 184 missionnaires et tous les autres responsables venus des différentes contrées du pays qui étaient descendus sur le terrain politique, la coalition Benno Bokk Yakaar s'est réunie ce mardi aux fins d'affiner sa stratégie pour les élections législatives.

Ces responsables sous l'instruction du président de la coalition, Macky Sall, ont sillonné le pays pour échanger avec tous les responsables pour le choix des représentants de la coalition pour les élections à venir. Au cours de cette rencontre, présidée par le patron de l'Afp et par ailleurs membre de la conférence des leaders, Moustapha Niasse, à l'unanimité, il a été décidé, d'accepter et d'accompagner le

président de la République Macky Sall à travers une motion de soutien dans ses choix pour les représentants du peuple.

Il a été aussi retenu au cours de cette rencontre, le déploiement de tous les responsables au niveau des bases politiques, comme le soutien la tête de liste nationale de Benno Bokk Yakaar, Aminata Touré. « Il nous faut cette stratégie pour mobiliser tous nos militants, discuter avec eux sur le programme déjà réalisé par le chef de l'État durant les dix dernières années et les perspectives », a rappelé Aminata Touré.

C'est avec un rythme ascendant que l'ancien ministre de la justice veut accélérer la cadence (pour emprunter ses termes) pour engager les

élections législatives qui s'approchent à grands pas. Mais Aminata Touré, qui lance déjà 'sa mini-campagne', invite à faire focus sur cette dynamique unitaire surtout au sein de la coalition qui a toujours été un bloc vers les rendez-vous électoraux.

Pour rappel, de grands responsables de Benno tels que Moustapha Niasse, Aminata Mbengue Ndiaye, Aminata Touré, Idrissa Seck, Augustin Tine, Mor Ngom, Amadou Ba, Abdoulaye Baldé, Dame Diop entre autres, ont marqué de leur présence cette rencontre en prélude des législatives.

Source : dakaruactu.com

## Sénégal : Sadio Mané sacré joueur africain de l'année



Sadio Mané a été désigné meilleur joueur africain de l'année 2022 lors de la cérémonie des CAF Awards (Confédération africaine de football), jeudi à Rabat. Sané, 30 ans, avait déjà remporté ce prix en 2019, alors qu'il jouait à Liverpool. Le prix n'a pas été attribué en 2020 et en 2021 en raison de la pandémie de Covid-19.

Il fut l'un des artisans du sacre du Sénégal lors de la Coupe d'Afrique des nations en février 2022. Il a notamment inscrit le tir au but décisif en finale face à l'Égypte. Transféré cet été au club bavarois, le Sénégalais était présent à la cérémonie de remise des prix, au lendemain d'un match amical remporté 6-2 par sa nouvelle équipe à Washington face à DC United, lors duquel il a inscrit un but sur penalty.

Les places d'honneur pour Salah et Mendy  
Il a devancé son ex-partenaire d'attaque à Liverpool et finaliste de la CAN, l'Égyptien Mohamed Salah, et son compatriote Edouard Mendy, gardien de but de Chelsea. Sadio Mané a débuté sa carrière professionnelle à Metz (France) avant de rejoindre successivement le RB Salzburg, Southampton, Liverpool et le Bayern Munich. Le sélectionneur du Sénégal, Aliou Cissé, a quant à lui remporté le prix d'entraîneur africain de l'année. La Nigériane Asisat Oshoal, qui évolue en club à Barcelone, a de son côté remporté pour la cinquième fois le prix de joueuse africaine de l'année.

**C**omme en 2019, l'attaquant sénégalais Sadio Mané a remporté jeudi le titre honorifique de joueur de l'année décerné

par la Confédération africaine de football (CAF).

L'attaquant sénégalais du Bayern Munich

ABr / Source : rmc sport.bfmtv.com





## Bélier (21 mars - 19 avril)

La fin de semaine marque un bilan mitigé de votre évolution. Les tensions ne sont pas révélées, elles couvent et vous décelez que des collègues ne sont pas honnêtes. Restez discret sur votre ambition, pour avoir la paix, la discrétion est recommandée.

Vous craignez de manquer d'argent, mais en réalité vous tirez votre épingle du jeu et trouvez des moyens pour honorer vos règlements. Saturne en Capricorne vous donne de la discipline pour résister à toutes les tentations en attendant de meilleurs jours.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous mesurez tous les enjeux du jour, ce n'est pas le moment de flancher. On vous donne des responsabilités supplémentaires, votre marge de manoeuvre est restreinte. Vous puisez dans vos ressources l'énergie nécessaire pour mener à bien ce projet.

Si vous attendez de l'argent qu'une personne vous doit, manifestez-vous avant de perdre votre patience. Vos revenus sont conséquents, ce qui vous permet de faire des projets de grande envergure. Vous visez toujours plus haut, vous êtes ambitieux.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le temps est votre allié. C'est avec des étapes que vous évoluez dans un poste qui pour le moment, ne vous convient pas complètement. Des changements sont à venir et il règne un possible désordre dans votre service, ce qui vous rend légèrement irrité.

La prudence est de mise et pourtant, il est difficile de résister aux dépenses causées par les invitations ou la famille. Revoyez vos priorités pour garder une trésorerie correcte jusqu'à la fin du mois. Du bon sens est utile pour stabiliser le budget.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

En cette fin de semaine, vous vous montrerez très actif afin de tout régler avant votre départ en week-end ou en vacances pour certains d'entre vous. Vous serez d'une grande efficacité et n'aurez pas peur de bousculer vos habitudes de travail pour doubler votre capacité d'action.

Vos finances seront au coeur de vos préoccupations. Elles se portent bien. Vous en profiterez pour revoir votre budget, prendre quelques libertés afin de vous offrir des plaisirs auxquels vous renoncez d'habitude. Votre comptabilité sera nickel !



## Lion (22 juillet - 23 août)

L'ambition fait son retour et vous aimeriez être au-devant de la scène. Vous voici à la recherche d'un poste donnant des responsabilités. L'un de vos collègues peut vous communiquer de bonnes adresses pour réussir dans une nouvelle voie professionnelle.

Uranus en Taureau vous expose à des frais imprévisibles. Vous réfléchissez au renouvellement de votre véhicule. Seulement vous aimez le luxe et avez des rêves de grandeur dans vos acquisitions. Il est conseillé de laisser passer quelques jours et réfléchir.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Un de vos proches collaborateurs vous met des bâtons dans les roues. Vous subissez une mauvaise influence, on vous jalouse. Vénus vous conseille de vous méfier des apparences sans pour autant devenir parano. Aujourd'hui, surveillez vos arrières.

Votre situation financière n'est pas négative du tout, cependant n'oubliez pas de faire des petites vérifications de temps à autre dans la journée, une dépense oubliée pourrait mettre un petit bazar dans vos comptes. À part cela, tout se passe bien.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous travaillez bien tout en étant intransigeant. Vous attendez des performances de la part des collaborateurs. Pourtant ils ne travaillent pas au même rythme que vous. De l'irritabilité peut se faire sentir et relancer une relation tendue avec un collègue.

Pensez à faire passer les factures avant les loisirs. Vous êtes irrité par ces sacrifices, mais des concessions sont encore nécessaires. Votre revenu vous paraît insuffisant. Votre volonté pourrait fléchir lors d'un shopping et face à des articles de mode.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous bénéficiez d'une forte créativité ainsi que d'une très forte intuition. Ces deux atouts vous permettent de créer, d'innover, de proposer du jamais vu. Vous marquez des points, même si le résultat ne se fera pas sentir tout de suite. Ayez confiance !

Votre travail est sans nul doute votre meilleure source de revenus. Vous pourriez avoir l'agréable surprise de recevoir une prime ou de voir votre carrière progresser. Toutefois, ne vous emballez pas et ne dépensez rien avant d'avoir constaté que les sommes promises sont bien arrivées sur votre compte !



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les conditions de travail sont désorganisées et la communication fait défaut. La Lune et Neptune en Poissons ne vous donnent pas satisfaction et vous font espérer un avenir professionnel meilleur. Un déséquilibre se fait sentir dans la répartition des tâches.

La gestion des finances est sujette à des dépenses guidées par des pulsions et les émotions. Les achats peuvent être dédiés à des produits liés à la décoration ou aux loisirs. Peu d'économies restent possibles, heureusement, la stabilité se maintient.



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre profession, il est l'heure de vous affirmer beaucoup plus. Les nombreux encouragements de vos supérieurs hiérarchiques vous permettent de prendre de l'assurance. On vous confie des tâches à responsabilités, vous êtes convaincant.

Vous trouvez que le fait de mettre un petit pécule de côté pour les périodes un peu compliquées c'est une bonne idée. Secrètement vous constituez votre tirelire, lorsqu'elle aura suffisamment grossi, vous révélez cette belle surprise à votre famille.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous devez trouver des réponses à des situations. Votre poste professionnel est mené avec une bonne gestion et vos collègues vous sollicitent pour régler d'autres problématiques. Il faut fixer des limites, car l'un de vos collègues peut vous envahir.

Pour faire plaisir à vos proches ou à votre conjoint, vous pourriez craquer sur des articles qui ne sont pas prévus sur le budget. Votre générosité est l'une des causes qui entraînent les frais superflus et peu d'économies sont possibles pour le moment.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Décidément, il y a un contentieux qui dure entre vous et un supérieur... Cela nuit au climat et votre concentration s'en trouve affaiblie. Cependant, Saturne vient à votre secours et vous aide à mieux vous recentrer dans les moments les plus délicats.

Une bonne nouvelle pourrait vous parvenir concernant un reliquat de salaire ou de prime que vous n'espérez plus. Cette somme vous aidera à faire face à une dépense imprévue, mais inévitable. Épargnez-la pour les moments difficiles.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1110 **Malikilé**  
 Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 en n°2022-24/sgg  
 Crise au sein du RPM  
**Dr Becari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès**

1111 **Malikilé**  
 Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"  
 Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali  
**Revoilà le Cadre d'Echanges**

1112 **Malikilé**  
 Durée de la Transition  
**Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !**

1113 **Malikilé**  
 Durée de la Transition  
**La polémique entre le Mali et la CEDEAO**

1114 **Malikilé**  
 Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition  
 An 2 de MS-RFP  
**Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification**

1115 **Malikilé**  
 Lancement des travaux préparatoires aux professionnels du secteur invités à s'approprier l'événement  
 Burkina Faso-CEDEAO  
**Issacoufou Mahamadou, un médiateur contesté !**

1116 **Malikilé**  
 Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir  
 Nouvelle Constitution  
**Le top départ !**

1117 **Malikilé**  
 Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires  
 Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies  
**Le nîet du Mali à la force française Barkhane**

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23